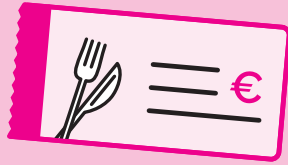




BULLETIN DE SOUTIEN TITRES RESTAURANT



PARTICULIERS

BULLETIN DE SOUTIEN À RENVOYER À

Les Restaurants du Cœur / Service Donateurs
Libre réponse 70614
75884 PARIS Cedex 18

CONTACTEZ LE SERVICE DONATEURS

Tél. : 01 53 32 23 27 / service.donateurs@restosducoeur.org
Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

QUI SUIS-JE ?

N° DE DONATEUR (Si j'ai déjà effectué un don)									
<input type="radio"/> M. <input type="radio"/> MME									
NOM									
PRÉNOM									
L'adresse est indispensable pour recevoir le reçu fiscal. Il n'est plus nécessaire de le joindre à votre déclaration d'impôts, vous devrez le présenter en cas de contrôle fiscal.									
ADRESSE									
ADRESSE 2									
LIEU-DIT, HAMEAU					CODE POSTAL				
VILLE					PAYS				
TÉLÉPHONE			EMAIL						

- J'accepte de recevoir mon reçu fiscal par mail (formule la plus économique en frais de gestion)
- Je ne souhaite pas recevoir la newsletter des Restos du Cœur par mail
- Je souhaite recevoir la documentation "Legs, donation et assurance-vie"

OUI, JE DONNE !

..... titre(s) d'un montant de €

- Sodexo
- Autre

Montant total de €

- Écrivez « Restos du Cœur » sur chaque titre.
(attention à ne pas écrire sur les numéros de titres)
- Glissez cette demande dans une enveloppe non-affranchie avec les Titres Restaurant que vous offrez aux Restos du Cœur.
- Envoyez l'ensemble dans une enveloppe à l'adresse suivante :

Les Restaurants du Cœur
Service Donateurs
Libre réponse 70614
75884 PARIS Cedex 18

LOI COLUCHE

Les dons des particuliers aux Restos du Cœur bénéficient d'une réduction d'impôts de 75% jusqu'à 1000€. Au-delà, et dans la limite des 20% des revenus imposables, la défiscalisation est encore de 66% avec report de l'excédent sur les cinq années suivantes.